42e Année - N° 3180. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 6 Septembre 1930

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré

Notre Tribunal

La question du rétablissement du Tribunal Civil de première instance de Sisteron a, paraît-il, fait un grand pas vers sa solution favorable, par suite de deux candidatures aux fonctions d'avoué, officiellement manifestées avant le 1er Septembre courant, en exécution des prescriptions, par trop limitatives, de la loi des 16-17 juillet 1930.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle à la connaissance des justiciables et de féliciter bien sincèrement en l'occurence, les futurs avoués, qui ont sû considérer tout l'intérêt que présentait ce rétablissement, pour Sisteron et les communes qui l'environnent. Il est à souhaiter qu'ils jouissent de toutes les satisfactions qu'ils sont en droit d'espèrer au cours de la gestion de leurs charges.

Nous ne voulons pas négliger de remercier publiquement tous ceux qui ont pris une part active aux nombreuses et diverses démarches entreprises, qui vont permettre le rétablissement des services de la Justice à Sisteron.

Les ressortissants de notre tribunal, qui doit fonctionner dès le premier octobre prochain n'auront ainsi plus à subir les conséquences désastreuses de la première réforme judiciaire, en vue de laquelle il n'avait pas été tenu un compte suffisant de la géographie de notre région et des difficultés de déplacement pour les habitants des communes éloignées.

Notre ville va donc reconquérir une partie de son activité d'autrefois ; elle doit normalement redevenir sous-préfecture, pour réparer l'anomalie de son rattachement administratif à Forcalquier. Nous comptons sur toute l'activité de nos représentants pour y parvenir.

S-J.

A L'ACADEMIE FRANÇAISE

M. GASTON BAUDOIN

professeur à Antibes
ANCIEN PROFESSEUR AU COLLEGE DE SISTERON
a reçu le prix Brieux

C'est un Bas-Alpin à l'honneur

Dix membres de l'Académie Française ont assisté dans l'après-midi du 28 août, à la séance hebdomadaire de cette Compagnie. Ils ont voté le prix Brieux de 30.000 fr, à M. G. Baudoin ancien professeur au Collège de Sisteron actuellement professeur au Collège d'Antibes, pour sa pièce en prose « Ariel et Caliban ».

***

L'Académie Française a décerné le prix Brieux de 30.000 francs à un professeur du Collège d'Antibes.

Le prix Brieux est destiné à récompenser l'auteur d'une pièce qui, à l'exemple des *Avariés*, a des préoccupations morales et sociales.

Le lauréat, M. Gaston Baudoin, est né le 28 décembre 1888 à Barcelonnette. Il fit ses premières études à l'Ecole Normale d'instituteurs, d'où est sorti également François Bonjean qui a obtenu le dernier prix de la *Renaissance*

Nommé instituteur dans le département, M. Gaston Baudoin, qui avait des curiosités prépara sa licence ès-lettres à Paris. L'enseignement secondaire l'accueillit.

Tourné vers ces grandes flammes de la vie que l'on appelle les idées, le jeune professeur commença de préparer un doctorat ès-lettres sur le pacifisme de Tolstoï.

Cette discussion universitaire le fatigua visite. Il trouva un mode d'expression qui convenait mieux à son tempérament : le théâtre.

Le théâtre avec ses personnages auxquels on insuffle une vie palpitante, avec son dialogue direct dépouillé de « littérature », lui fournit un cadre, une technique où il put s'exprimer humainement.

L'ouvrage primé avait pour titre primitif : *Une paire de bottes.*

C'est, selon les propres termes de l'auteur, le drame de conscience de Tolstoï. Le problème de la possession avec les scrupules, les troubles d'âmes qu'il crée dans une âme supérieure, y est traité sous forme d'action vivante.

L'Académie avait trouvé que le titre : *Une paire de bottes*, était un peu vaudevillesque. Elle a demandé à M. Baudoin de le changer. La vieille dame a des principes.

M. Gaston Baudoin a plusieurs pièces dans ses cartons qui vont être en bonne posture.

Il va publier cet hiver, un roman de guerre : « *Les Centurions* » dans la collection des *Prosateurs français Contemporains.*

Voilà un prix d'Académie qui aura touché son but et permettra à un écrivain de province, dont le talent avait besoin d'une consécration, de jouer sa chance à la loterie des gens de lettres et des auteurs dramatiques.

Pierre Rocher.

du *Petit Niçois.*

***

Pour compléter sa biographie disons que M. Baudoin fut professeur d'italien au collège de Sisteron en 1921-22. C'est pendant son passage à Sisteron qu'il écrivit un livre : *Loques* dans lequel il met en parallèle deux mutilés de la guerre,

L'heureux bénéficiaire du prix Brieux M. Baudoin, est le gendre de M. Bérard ancien banquier à Sisteron, actuellement à Monte-Carlo.

Foire de la Lavande

Il est rappelé à toutes les personnes s'intéressant à la production de l'essence de lavande que la foire aux échantillons aura lieu à Digne le 27 septembre prochain dans la salle du Théâtre Municipal.

L'Office départemental fera procéder gratuitement à l'analyse complète des échantillons.

L'essence sera caractérisée par la détermination des éléments suivants : 1° Densité ; 2° Richesse en éther ; 3° Solubilité dans l'alcool et 4° Pouvoir rotatoire.

Pour effectuer ces différents dosages, il est nécessaire de pouvoir disposer de 79 grammes d'essence.

L'évaluation de la densité et du pouvoir rotatoire n'altèrent et ne détruisent pas la quantité d'essence employée, ainsi que ses qualités. Elle sera ensuite restituée et incorporée aux échantillons exposés à la foire.

Les échantillons pour analyse devront parvenir le *15 septembre, dernier délai*, à la Direction des Services Agricoles à Digne et devront indiquer les nom, prénoms, domicile du producteur l'importance du lot et tous renseignements de nature à documenter les acheteurs éventuels.

A l'occasion de la foire de la lavande, l'Office agricole organise une foire-exposition de miel, afin de faire apprécier aux acheteurs de la lavande ce produit exquis, dérivant en grande partie de la culture de la lavande.

La foire est ouverte à tous les producteurs de miel des Basses-Alpes et des départements limitrophes : elle comprendra le miel et ses dérivés, ruches non peuplées, matériel apicole conserves diverses, fruits secs...

Se faire inscrire avant le 20 septembre *dernier délai* en indiquant l'emplacement nécessaire à retenir.

CE QU'ON DIT

ON DIT que, dans les milieux où régne l'habitude de peser le pour et le contre, les travaux en cours suscitent des reflexions que la presse ne saurait passer sous silence, sans manquer à ses obligations professionnelles.

***

ON DIT que, lorsque les égouts seront achevés, on ne tardera pas à regretter la pittoresque navette de la vieille barrique municipale et le tendre appel de sa clochette aux amphores en retard.

***

ON DIT que les disciples de Bacchus ne se laisseront pas frustrer aisément des recoins hôspitaliers de nos andronnes et de nos ruelles au profit des amoureuses en herbe, des épouses volages, des galants septuagénaires.

***

ON DIT que le percepteur aura de la peine à encaisser les amendes que l'on rêve d'infliger aux chiens, aux chats, aux ânesses qui, dans la traversée de la ville, laisseront choir quelque crotte sur l'asphalte de la chaussée.

***

ON DIT que les constipés de longue date gouteront médiocrement le conseil d'attendre avec confiance, sur le "pâti" familial, l'heure incertaine de la délivrance.

***

ON DIT qu'en un temps où le prix du poulet ascende jusqu'aux étoiles, il est souverainement imprudent d'exciter, par la promesse d'un confort illimité, l'immigration des dégoutés de la terre, de l'usine et de la ville.

***

ON DIT enfin que la faute inexpiable sera de fournir une raison spécieuse aux idolâtres du progrès matériel en les faisant assister, des lucarnes de l'égoût collecteur, aux impressionnants départs des microbes indigènes pour le gouffre salé ou le Rhône vorace.

Monument Frédéric Aillaud

Le membres du Comité formé pour l'érection d'un monument à Frédéric Aillaud, Député paysan, se sont réunis à la mairie de Villeneuve, le Dimanche 31 août.

Le Maire et les membres du Conseil municipal de Villeneuve assistaient à la reunion.

Etaient présents : MM. de Courtois,

© VILLE DE SISTERON

président ; Charles Baron, vice-président ; Jaubert, trésorier ; Tartenson et Chastel.

Absents et excusés : MM. Trouche et de Salve.

L'eminent sculpteur Louis Bottinelly, Grande Médaille d'or et membre du jury, hors concours de la Société des Artistes Français assistait à la réunion. Le Comité a été unanime à charger du monument le maître Bottinelly qui a accepté.

M, Jaubert, trésorier a rendu compte des souscriptions qui lui étaient *personnellement parventies à ce jour.*

Le montant de ces souscriptions connues et enregistrées par le Trésorier atteint un chiffre important.

Il est toutefois indispensable que tous les maires ou secrétaires de mairie et les souscripteurs particuliers qui n'ont pas encore avisé personnellement M. Paul Jaubert, Conseiller Général à Forcalquier le fassent sans tarder.

La souscriptiou demeure d'ailleurs ouverte ; la moindre obole venant du plus modeste étant reçue avec la même, sinon avec une plus grande satisfaction qu'une large participation. Ne s'agit-il pas d'honorer un grand ami du Peuple qui fut un grand modeste.

Rubrique des Combattants

Aux Anciens Combattants et victimes de la guerre

Bon nombre de camarades nous posent la question de savoir s'ils peuvent encore se faire inscrire à notre Mutuelle Retraite après le 1r Juillet et s'ils bénéficieront des subventions de l'Etat.

Ils ont pensé que du fait de ne s'être pas fait inscrire à la Mutuelle avant le 1e Juillet 1930 comme l'exigeait l'article 54 de la loi sur les Assurances Sociales ils étaient forclos au regard de la loi de 1923. Or, ce sont là deux lois bien différentes.

Comme nous l'avons dit bien des fois, l'article 51 de la loi sur les Assurances sociales a eu pour objet d'attribuer aux anciens combattants une subvention de 25 à 60 o|o sur les sommes retenues sur leur salaire et dans la limite de la cotisation annuelle qu'ils versaient précédemment à la Caisse mutuelle.

Il s'agissait en somme de donner aux intéressés qui ne pouvaient continuer de verser leur cotisation mutualiste la même subvention que celle qu'ils auraient reçue en continuant le paiement de cette cotisation.

Mais il n'est nullement interdit aux anciens combattants non encore inscrits à notre Mutuelle à s'y faire inscrire maintenant sous les bénéfices des subventions de la loi du 4 août 1928 qui leur seront intégralement attribuées sur leurs versements.

La loi du 4 août 1923 n'est nullement abrogée et la retraite que peuvent se constituer nos camarades A. C. à notre mutuelle dans la limite de 6000 francs, s'ajoutera à celle qu'ils toucheront des assurances sociales.

COLOMB.

Association des Mutilés et Anciens Combattants

Nous avons en temps opportun informés nos camarades de l'insertion au *Journal Officiel* du décret réglant les conditions d'application de la Retraite du Combattant.

Nous complétons cet avis par les indications suivantes : « Tout titulaire de « carte du combattant ayant au moins « 50 ans révolus doit, pour obtenir « l'allocation adresser au Comité dé« partemental qui lui a délivré sa car« te, une demande, et y joindre un ex« trait sur papier libre de son acte de « naissance. Il devra, en outre répon« dre à un questionnaire dont les for« mules seront mises à leur disposition « au siège de leur association ».

Afin d'éviter dès le début l'afflux des demandes, elles doivent être adressées dans l'ordre ci-après :

A partir du 1r octobre 1930, celles des titulaires nés en 1870 ou antérieurement ;

A partir du 1e Novembre, ceux nés entre 1871 et 1875 inclus ;

A partir du 1e Dècembre ceux nés entre 1876 et 1890 inclus ;

A partir du 1e Janvier 1931, ceux nés postérieurement aux dates ci-dessus sous réserves qu'ils remplissent la condition d'âge.

L'allocation est payable à terme échu trimestriellement pour les allocataires âgés de plus de 55 ans et semestriellement pour les autres. Le point de départ de l'échéance est déterminé par la date de naissance de l'intéressé et le point de départ de l'allocation est fixé du 19 avril 1930.

Nous prions nos camarades de se conformer aux prescriptions ci-dessus et de n'envoyer aucune demande avant les dates indiquées.

Ainsi qu'il a été dit nous previendrons, par voie de la presse, nos camarades dès que nous possèderons les formules nècessaires à l'établissement de leur demande.

A VENDRE

Cabriolet, 5 HP **Citroën**, parfait état. S'adresser à M. SILVY, dentiste, rue Paul Arène, Sisteron.

Demandez partout les confortables TAXIS NOVEL
Prix modéré
Bureau ; Hôtel de la Poste, Sisteron.
Téléphone 27.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

P.T.T. — Par suite de l'ouverture du circuit postal automobile de Sisteron le 1e septembre courant, les communes de Sigoyer, Melve et Claret actuellement desservies par La Motte-du-Caire sont rattachées à la circonscription postale de Sisteron. En conséquence les correspondances destinées à ces localités devront porter en adresse la mention *par Sisteron.*

Les beaux gestes. — Il a été versé à la Mairie par M. Delaye Séraphin commercant au Mexique, de passage à Sisteron, la somme de 200 francs pour être versée par moitié à la Caisse des mutilés et à l'hospice pour amélioration de l'ordinaire des hospitalisés.

Au nom de la société des mutilés et des vieillards de l'hôpital nous adressons nos meilleurs remerciements à notre généreux compatriote.

Impôt sur le chiffre d'affaires et taxe d'abatage. — La perception de ces impôts aura lieu à la mairie le lundi 8 septembre aux heures habitueles. Les redevables sont invités à se présenter sans faute le jour fixé.

Tribunal. — *Au moment de mettre sous presse notre éminent collaborateur et ami Emile Galici, Conseiller général de Sisteron, nous adresse la composition de notre tribunal. Nous regrettons de ne pouvoir publier les noms des titulaires avant que eux-mêmes n'aient été avisés.*

Le Tribunal de Sisteron sera installé le premier octobre grâçe aux dilligences de nos sénateurs et de M. Galici à qui au nom de la population Sisteronnaise « Sisteron-Journal » adresse ses vives remerciements.

M. Galici sera parmi naus sous peu.

Casino-Cinéma. — La saison cinématographique — signe précurseur de l'hiver — s'ouvrira bientôt à Sisteron : c'est le Casino qui, le premier, ouvrira ses portes au public le samedi 13 courant avec un programme de choix qui sera publié prochainement.

Bientôt Pinder à Sisteron. — Nous sommes heureux, de nous faire l'interprète auprès de nos lecteurs d'un grand événement qui vient de se produire dans les annales du cirque. Nous éprouvons nous-mêmes une satisfaction personnelle de pouvoir annoncer que le vrai PINDER vient de créer pour sa tournée 1930 une vaste piste Hippodrome géante, où seront présentées les plus grandes nouveautés

Pinder, dont le nom retentissant est dans toutes les mémoires, est le plus grandiose qui voyage avec ses plus grandes nouveautés. dont il a toujours été le créateur. Sa piste, Hippodrome est la seule géante de ses grandes spectacles de premier ordre. Cette entreprise occupe plus de 2 hectares de terrain. Du reste, nous en reparlerons.

Le Cirque Pinder sera de passage à Sisteron le Samedi 27 courant.

Papeterie Valdor. — Cherche famille se composant au moins d'un homme ayant quelques connaissances d'agriculture, d'un gamin d'au moins 13 ans et d'une jeune fille d'une quinzaine d'années au moins. Logement, chauffage, éclairage et jardin gratuits. Bons salaires. Ecrire ou se présenter à la Papeterie Valdor à Sisteron.

Assurances Sociales. — Les assurés nés en février, mai, août, novembre, sont informés que par mesure transitoire les feuillets trimestriels en leur possession vont être échangés incessamment et qu'en conséquence il leur sera adressé par la poste un nouveau feuillet valable du 1e Septembre au 30 Novembre 1930.

Le feuillet en cours devra être renvoyé à la Préfecture (Services des Assurances Sociales) dans les 10 premiers jours de septembre.

Des formules de demandes d'inscription pour les assurés facultatifs sont à la disposition des intéressés au secrétariat de la Mairie.

Nécrologie. — Lundi dernier avaient lieu, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques d'une dévouée Sisteronnaise Mlle Marie-Louise Borel. Au cimetière, devant l'assistanee émue, Mme Massot, présidente de l'Union Mutuelle des Femmes a retracé les qualités de cette femme de bien qui ne ménageait ni son temps ni sa peine lorsqu'il s'agissait de la prospérité de Siateron et de l'éducation de la jeunesse feminine ; sa disparition prématurée sera vivement ressentie parmi elle.

A M. et Mme Louis Sabin Borel, ses vieux parents, et à la famille nos sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Louis-Sabin BOREL et leurs familles, profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Mademoiselle **Marie-Louise Borel**

adressent à la population Sisteronnaise l'expression de leurs remerciements émus, ainsi que leur plus vive reconnaissance.

BEVONS

Avis aux Chasseurs. — Il est formellement interdit a tous étrangers à la commune de chasser dans les quartiers de Mélan, de Peymian et les Plantiers.

Etat-Civil

du 22 au 29 Août

NAISSANCE

André-Marcel-Justin Rolland, traverse Ste-Marie.

DÉCÉS

Marie-Louise Borel, 55 ans, quartier des Capucins.

Un Préjugé de moins

Que de personnes, pensant ne jamais guérir, continuent à souffrir des bronches et de poumons. Il suffit cependant, pour éprouver un soulagement immédiat et guérir progressivement, de faire usage de cette merveilleuse Poudre Legras, qui calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement toux de bronchites chroniques.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd. Henri-IV, Paris.

L'UNION

Sa nouvelle étiquette AIGLE VERT
Sur fond crème renferme un chocolat vraiment supérieur.

Etude de Me Joseph Bertrand Notaire à Laragne (*Hautes-Alpes*)

VENTE
de
fonds de commerce

Première insertion

Suivant acte reçu par Me **Bertrand** notaire à **Laragne** le vingt-neuf Août mil-neuf-cent-trente, enregistré à Laragne le premier Septembre mil-neuf-cent-trente folio 147, case 989; Monsisur **Amielh JEAN** et Madame **Cécile PEUZIN**, son épouse, négociants, demeurant à **Sisteron** ont vendu à Monsieur **Paul GONDRE** négociant, demeurant à **Sisteron**, précédemment à **Aisy-sur-Armençon** (Yonne), le fonds de commerce d'alimentation connu sous le nom de **ALIMENTATION DES ALPES** exploité à **Sisteron**, rue Droite, numéro 48.

Les oppositions devront être faites, s'il y a lieu, dans les dix jours de la deuxième insertion, en l'étude de Me **Bertrand**, où il a été fait élection de domicite.

Pour première insertion.
signé : BERTRAND.

Pour votre provision de Charbon
adressez-vous chez
BONTOUX et BOREL
matériaux, Cours St-Jeaume
qui pourront vous livrer par n'importe quelles quantités les **charbons** *de La Mure de Rochebelle, de Briançon ainsi que les* **anthracites** *pour chauffage central.*

-:- CHAUFFAGE CENTRAL -:-
DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE
Allinéi J., Place du Marché, SISTERON
CHAUDRONNERIE EN TOUS GENRES — SOUDURE AUTOGÈNE — PLOMBERIE — ALAMBICS

© VILLE DE SISTERON

UN VELO GRATUIT

Tout acheteur peut voir le prix de son VELO rembourser par la prime de **50** *francs offerte à tout coureur se classant PREMIER dans les courses régionales, s'il possède une bicyclette marques* **Peugeot. Alcyon** *ou* **Autos-Sports, Ch. Feraud** *et des conditions spéciales pour la fourniture de tout l'équipement.*

Pour la diffusion de la marque **Auto-Sports** *des machines Tour de France seront vendues pendant un mois au prix spécial de* **450** *francs complètes, boyaux de rechange. etc.*

Ne pas acheter n'importe quoi à n'importe quel prix *; les bicyclettes* **Cyrus** *et* **Ch. Feraud** *sont fabriquées et garanties par* **Peugeot,** *il y en a à partir de* **350** *francs,*

Chasseurs!

Pour vos **armes** et vos **munitions,**
Pour vos **cartouches chargées,**
Pour **tuer** le gibier de loin comme de près, essayez nos cartouches STANDART et PERFECTA, qui ont le maximum de *groupement*, de *vitesse* et de *pénétration.*

L. BOCCARON, armurier-électricien, *32, Rue Droite,* SISTERON.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
2, Rue Paul Arène — SISTERON

Cultivateurs ! Viticulteurs !

Les engrais **SCHLŒSING** font
— les belles récoltes —
ESSAYEZ-LES !
plus de 50 ans de succès !
Agent Exclusifs :
— BONTOUX & BOREL —
Négociants à SISTERON

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne,** sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. 1/2

SISTERON 7 septembre, hôtel des Acacias.
FORCALQUIER, 8 — hôtel des Voyageurs,
MANOSQUE, 9 — hôtel Pascal
APT, samedi 27 septembre, hôtel du Louvre.

En vente à la Librairie LIEUTIER, Sisteron.

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le jeudi, cabinet ouvert à Saint-Auban

BANQUE DES ALPES

Société anonyme au capital de 5 millons
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet Sisteron. Briançon** (Ste-Catherine) **Veynes Seyne-les-Alpes**

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE du-CAIRE LUS-la-CROIX-HAUTE L'ARGENTIERE (samedi BRIANÇON-VILLE

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissemente d'effets de Commerce
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Chaque dimanche prenez un "Kodak"

En revoyant vos photos vous revivrez vos bonnes heures avec toute l'intensité de la réalité.

Paul HEYRIÈS
Librairie Moderne
3, Rue Droite — SISTERON

vous montrera combien il est facile de se servir d'un "Kodak", développera en 24 h. votre première bobine et vous annoncera vite votre premier succès.

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

Au garage GALVEZ Sisteron

RUE DE PROVENCE o-o-o-o-o-o-o **TÉLÉPHONE 2**

Vous trouverez
DES TAXIS-AUTOS
derniers modèles, souples, rapides et confortables
2, 4 et 6 places, aux prix les plus réduits.

Voiture spéciale pour transport de malades

TRACTEURS
DEERING
10-20 H.P. & 15-30 H.P.

On ne trouve pas de tracteurs DEERING d'occasion
Ceux qui les ont les gardent.

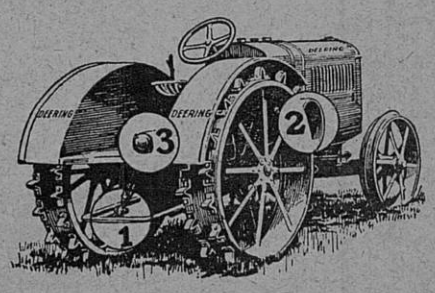

1° Barre d'attelage ajustable verticalement et latéralement (moissons, déchaumage, labours, etc.)
2° Poulie pour travaux à poste fixe (battage, ensilage, scie circulaire, presse à fourrage, Concasseur, etc.)
3° Dispositif de transmission de force actionnant directement par cardan la machine remorquée, (lieuse).
Les tracteurs DEERING sont livrés complets avec tous accessoires.
Démonstrations, catalogues et prix sur demande.

S'adresser à M. **FRANCIS JOURDAN**
Avenue de la Gare, SISTERON

SACHEZ VOUS ECLAIRER

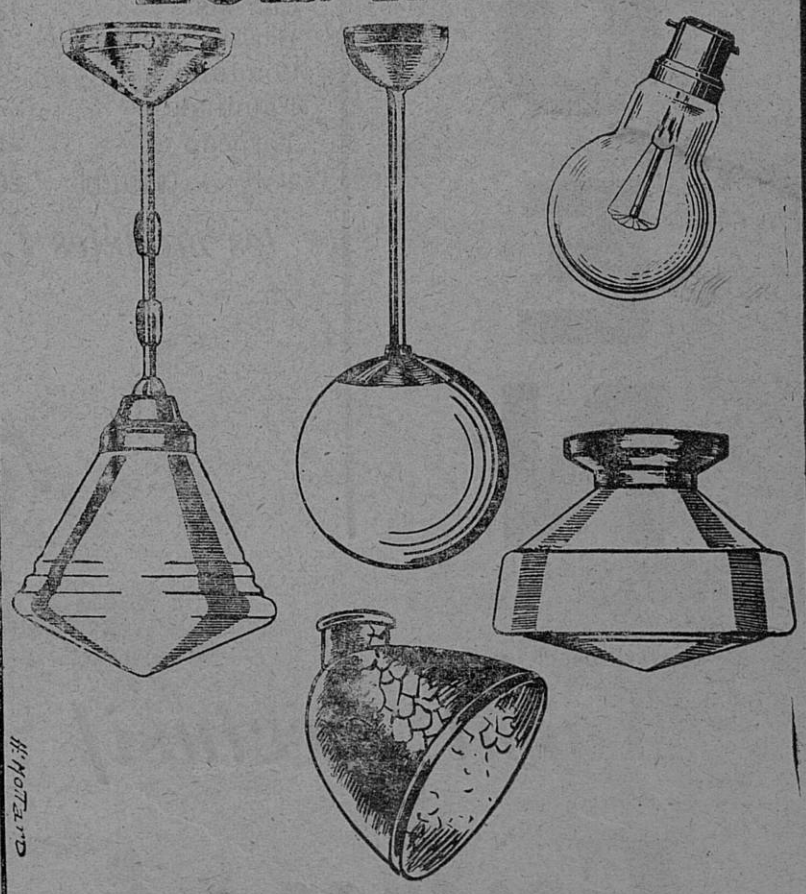

UTILISEZ LES RÉFLECTEURS & DIFFUSEURS PHILIPS

© VILLE DE SISTERON

Garage Moderne

Avenue de la Gare

SISTERON

CITROËN

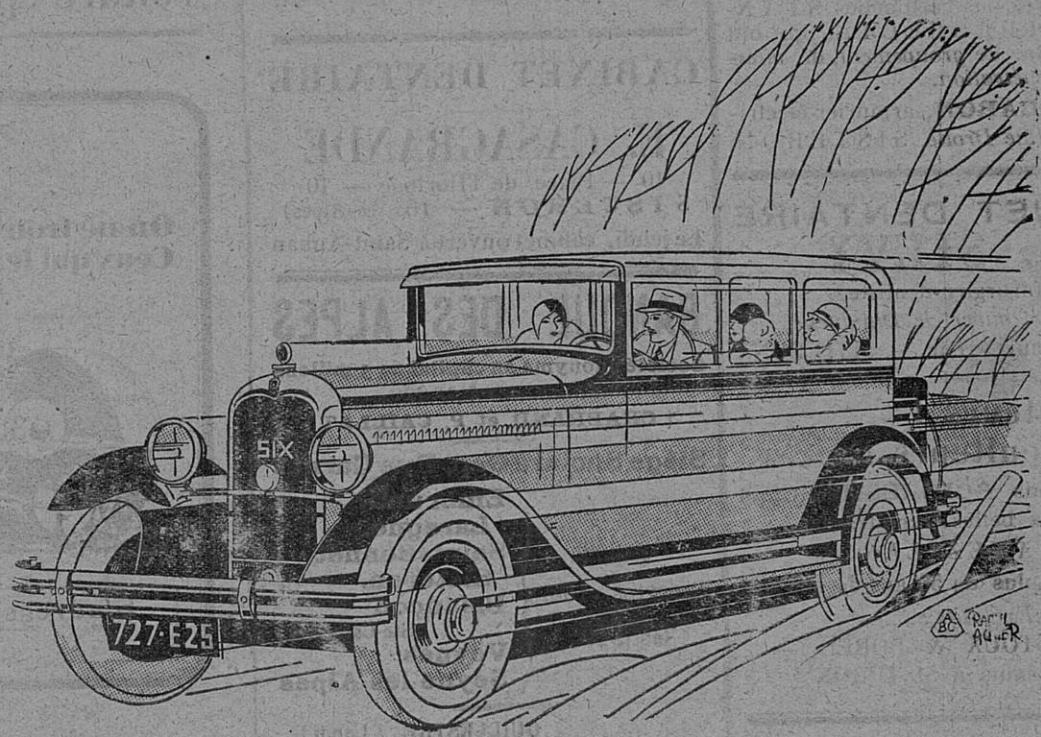

— DÉPART PARIS —

C 4. — 9 C. V.		C 6. — 14 C. V.		1.800 k. — 14 C. V.	
Chassis	17,500 fr.	Chassis	25.000 fr.	Chassis	25,900 fr.
Berline avec malle	21,100 —	Berline	34.000 —	Chassis avec cabine	28.550 —
Conduite	24,100 —	Conduite	33.000 —	Camion	31.350 —
Familiale	27.000 —	Familiale	36.000 —	Plateforme	31.500 —
Torpédo	21.250 —	Torpédo	30.500 —	Benne	33.500 —
Torpédo Commercial	20.750 —	Cabriolet 2 places	35.000 —	Fourgon	32.400 —

les modéles 1,800 k. utilitaires sont imposables pour 12 C V

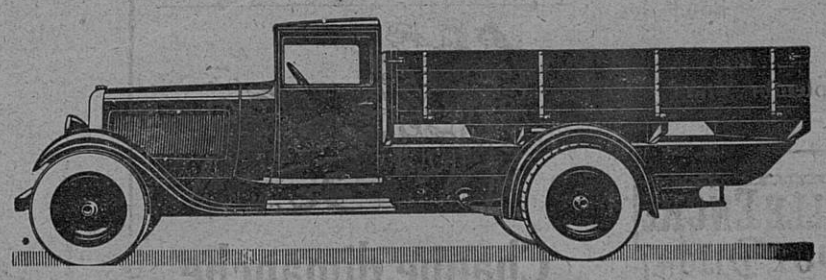

Agent exclusif :

Francis Jourdan

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON